

Comme tous les ans, le SNUipp/FSU rencontre l'IEN-adjointe, Nathalie Vilacèque, et la personne chargée de mission « formation des enseignants et des stagiaires » dans le département de l'Oise, Franck Drains.

L'objet de cette rencontre est de faire un point sur la formation des enseignants dans le département de l'Oise, de remonter les éléments saillants indiqués par les PES (en difficulté ou non dans leur pratique) et l'analyse du SNUipp/FSU.

Éléments que nous avons étayés de nos rencontres « quasi-individuelles » avec les PES du département de l'Oise cette année au cours de nos contacts téléphoniques et des tournées d'écoles spécifiques « PES ».

### **Point d'étape sur la formation des PES 2013-2014 :**

#### **SNUipp/FSU :**

Le SNUipp/FSU de l'Oise a fait remarquer aux représentants de l'Inspectrice d'Académie la grande souffrance dans laquelle, certains stagiaires étaient et les raisons.

Des collègues stagiaires se sentent isolés dans leur(s) pratique(s) et dans leur processus de formation. Cet isolement est lié au cadre de la formation : trop peu de temps de formation groupée, pour construire sa professionnalité, pour discuter et avoir une analyse de pratique entre pairs, entre stagiaires, un grand part de formation à distance (FOAD), une pression institutionnelle forte (fiches de préparation, suivi de formation, cahier journal, fiche de séquence, projets, etc).

Le SNUipp/FSU a alerté sur le nombre de démissions depuis le début de l'année concernant les stagiaires. Dix démissions de stagiaires dont deux avant la rentrée et un certain nombre de collègues qui se renseignent et posent des questions sur la démission.

Le SNUipp/FSU demande si un cadre institutionnel est prévu pour permettre aux collègues stagiaires de s'exprimer sur leur processus de formation.

#### **IEN-adjointe/chargé de mission formation :**

Une enquête en ligne pourrait être créée mais il n'y aura pas de temps spécifique dans le cadre de la formation groupée d'ici la fin de l'année.

#### **SNUipp/FSU :**

Il y a également trop peu de regards croisés entre formateurs malgré les temps de positionnement et la relation tuteur/tutoré ou formateur/formé, qui si elle peut bien se passer, peut aussi en pâtir.

Pour le SNUipp/FSU, il y a urgence à reconstruire la réforme de la formation des enseignants pour donner du temps aux collègues.

Le SNUipp/FSU s'inquiète des annonces de « non-formation » pour les PES de l'année prochaine.

#### **IEN-adjointe/chargé de mission formation :**

Le Recteur va recevoir l'ensemble des partenaires de l'école le 18 juin pour un temps sur la formation des enseignants. C'est pour cela que le Conseil départemental de formation qui devait se tenir le 6 juin aura lieu le 24 juin à Beauvais.

### **SNUipp/FSU :**

Le SNUipp intervient sur le processus d'alerte et ce qui a été proposé aux stagiaires. Il y a des différences de traitement entre les stagiaires en fonction de la circonscription où ils sont affectés. Des collègues n'ont, par exemple, pas pu bénéficier d'un complément de formation proposé par le schéma de mise en alerte (observation dans la classe du tuteur, temps de formation spécifique en circonscription), parce qu'il n'y avait pas de remplaçants disponibles sur la circonscription.

### **IEN-adjointe/chargé de mission formation :**

La mise en alerte a débouché sur la mise en place d'un processus individualisé de suivi de la formation construit par l'équipe de circonscription.

### **SNUipp/FSU :**

Le SNUipp interroge également l'administration départementale sur le schéma de processus de titularisation : des collègues ont été visités par un 2<sup>nd</sup> IEN, pourquoi ?

### **IEN-adjointe/chargé de mission formation :**

Cela fait partie du cadre de formation. Pour compléter, avoir un regard croisé sur l'évaluation du stagiaire.

Le jury Académique (pour les 3 départements de l'Académie d'Amiens) se réunira pour la lecture des dossiers le 19 juin 2014.

**Rappel :** le jury Académique est composé des 3 IA-DASEN et de 3 IEN.

Les collègues qui auront un avis défavorable de leur IEN et/ou un rapport négatif sur la titularisation de leur tuteur-trice, seront reçus par une émanation du jury Académique (1 IA-DASEN et 1 IEN) le jour de la 2<sup>nd</sup>e réunion de ce même jury.

Les collègues convoqués recevront une convocation une dizaine de jour avant la 2<sup>nd</sup>e réunion du jury Académique pour un entretien. Le jury délibèrera le 2 (ou 3 juillet) et recevra les collègues le même jour pour délibérer ensuite.

Les collègues recevront un avis de titularisation à la fin du mois de août/début septembre 2014.

Dans tous les cas, il ne faut pas que les collègues stagiaires hésitent à nous contacter si vous avez des questions, des remarques, des demandes particulières ou générales :

**SNUipp/FSU de l'Oise**

**Tél 1 : 03 44 05 02 20**

**Tél 2 : 09 83 30 02 20**

*(Demander Pierre Ripart de préférence le lundi ou vendredi)*

**Mél : [snu60@snuipp.fr](mailto:snu60@snuipp.fr)**